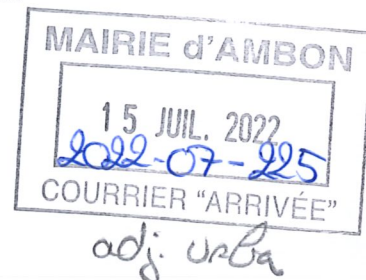


Muzillac, le 11 juillet 2022

Le Président
De la Communauté de Communes

à

Mairie d'Ambon
Monsieur Le Maire
56 Rue Pré Demoiselle
56190 AMBON



Objet : Avis PPA – Modification simplifiée n°2 du PLU
Contact : Céline BARON – Chargée Aménagement et Urbanisme
Mail : c.baron@arcsudbretagne.fr

Ambon

Monsieur le Maire,

Arzal

Billiers

La commune d'Ambon, par courriel en date du 24 mai 2022, a sollicité l'avis de la Communauté de Communes sur la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Damgan

La Roche-Bernard

Après analyse du dossier au regard du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et sur proposition de la Commission « Aménagement du territoire » réunie le 27 juin dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'émetts **un avis favorable**.

Le Guerno

Marzan

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Muzillac

Nivillac

Le Président,
Bruno LE BORGNE

Noyal-Muzillac

Péaule



Saint-Dolay